

Les Jeudis du projet d'agglomération

OUVERTURE(S) INTERNATIONALE(S)

Compte-rendu de la réunion du 18 décembre 2003

A – Les élus fixent le cadre de la réunion

I – Michel ISSINDOU

- a) Objectif général dans lequel s'inscrit la soirée : que le projet d'agglomération soit approfondi et vive grâce à la participation des citoyens.
- b) Rappel du contenu du projet d'agglomération voté le 18 avril 2003
- c) Rappel de deux événements forts pour l'agglomération grenobloise :
 - L'exposition de la Houille Blanche en 1925
 - Les J.O. de 1968
- d) Quelques pistes de réflexion proposées au groupe :
 - Créer un événement majeur pour l'agglomération grenobloise, peut-être autour de l'innovation et/ou de la montagne ?
 - Trouver un ou des lieux emblématiques, peut-être une cité de l'innovation avec le CCSTI.
 - Faire des efforts sur l'accueil et plus particulièrement sur celui des étudiants et chercheurs étrangers.
 - Conforter les réseaux, tous les réseaux de grenoblois à l'étranger.
 - Renforcer notre place dans les réseaux européens et mondiaux et plus particulièrement dans les réseaux de villes.

II – Jean-Jacques GLEIZAL

- a) Objectif :
Définir ensemble une stratégie internationale territoriale d'agglomération : le monde a considérablement changé, l'enjeu c'est aujourd'hui comment construire une mondialisation plus humaine.
- b) Moyens :
Utiliser le secteur de la coopération décentralisée qui est en fait l'action internationale des collectivités territoriales aux termes de la loi de 1992. Celle-ci ne se limite pas pour Grenoble à la coopération avec le Sud. 2004 devant être une année européenne.
- c) Pistes de réflexion :
 - Attention aux effets pervers de la coopération décentralisée qui peut-être destructurante si les acteurs de la société civile ne se coordonnent pas avec les institutions et notamment avec les états.

- Une bonne coopération décentralisée est une coopération mobilisatrice de nombreux acteurs locaux différents des villes et territoires concernés.
- Une bonne coopération décentralisée ne conduit pas à choisir entre le prestige et la solidarité, plus encore elle ne doit pas dissocier les deux mais les lier.
- Une bonne coopération décentralisée conduit également à mobiliser tous les secteurs dont l'économie, la recherche et l'université, mais aussi les services des collectivités et les acteurs associatifs et des quartiers, avec une dimension culturelle forte qui facilitera le lien entre les acteurs et les habitants.
- Nous devons ensemble définir nos pôles de compétitivité à l'international : par exemple en misant sur la culture et l'environnement ?

Dans le domaine de la culture, la lecture publique et les musiques actuelles ?

C'est à partir de la définition de nos pôles de compétitivité que nous pourrions définir ensemble une stratégie de développement international.

III – Georges MORIN

1) Rappel historique sur la coopération décentralisée (ce qui a marqué la coopération décentralisée)

- Ce qu'on appelle aujourd'hui coopération décentralisée c'était autrefois les jumelages. Attention, souvent on emploie des mots différents pour dire la même chose.
- Années 50 : mouvement de réconciliation franco-allemand ‡ fédération des villes jumelées en 1957, développement des jumelages.
- Mobilisation pour la construction de l'Europe. Création du conseil des communes et régions d'Europe (CCRE).
- 1958 : jumelage de Dijon avec Stalingrad ‡ volonté de paix.
- Années 60 : décolonisation de l'Afrique Noire ‡ autres jumelages et coopérations.
- Années 70 : jumelages à « caractère politique », aide à la démocratisation (Amérique Latine, etc....).
- 1982 : les lois de décentralisation facilitent la coopération décentralisée.
- 1989 : chute du mur de Berlin , engagement de l'Union Européenne vers l'Europe de l'Est.
- 1992 : en France, vote de la loi qui fixe le terme « coopération décentralisée » et ses conditions pour les collectivités territoriales. Les collectivités territoriales peuvent être maîtres d'ouvrage d'actions de coopération et déléguer à d'autres organismes, associations par exemple, la maîtrise d'œuvre de celles-ci.
- 1999 : lois Chevènement – Voynet, structuration plus forte des groupements de communes, avec une approche stratégique renforcée au delà des simples aspects gestionnaires.
- Aujourd'hui, c'est le mouvement de recherche d'humanisation de la mondialisation qui motive l'action internationale des territoires, avec une montée en puissance des grandes villes et agglomérations..

L'association Cités Unies préconise la théorie des trois cercles concentriques pour la coopération décentralisée :

- 1^{er} cercle : ce sont les élus (les moteurs, les maîtres d'ouvrage).
- 2^{ème} cercle : ce sont les techniciens des villes et des services urbains qui coopèrent sur la base de leurs savoir-faire avec ceux des autres villes.
- 3^{ème} cercle : ce sont les habitants, les associations, les organismes publics (parmi lesquels les universités et les hôpitaux sont particulièrement actifs) et le monde économique de plus en plus présent aux côtés des collectivités locales.

Une bonne coopération décentralisée mobilise les trois cercles.

2) Motivations des collectivités territoriales pour l'action internationale

- a) La solidarité militante (voir rappel historique) avec des annotations morales, éthiques et bien sûr humanitaires : de la construction de l'Europe à la paix dans le monde, en passant par l'aide au développement durable.
- b) La mobilisation des acteurs locaux : la coopération décentralisée est un outil puissant qui peut notamment contribuer à l'intégration de populations en difficulté sur notre propre territoire, en les mobilisant sur un projet et en leur procurant plus d'ouverture d'esprit. La coopération décentralisée peut à l'occasion du montage de projets dynamiser des acteurs des tissus locaux associatifs, mais aussi économique, il peut s'agir également des structures publiques (éducatives par exemple) en leur faisant entrevoir de nouvelles possibilités de synergie.
- c) La volonté de favoriser les échanges économiques : cette 3^{ème} dimension concerne plus particulièrement les régions françaises et étrangères. Cependant, les villes et territoires ont de plus en plus une dimension économique dans leurs démarches de coopérations décentralisées.

B – Débat avec la salle avec les interventions de

- Jean APARICIO
- Valérie AYACHE
- Evelyne BASTIN
- Alain CORNU
- Dominique CORNUEJOLS
- Françoise DEUTSCH
- Pierre FRAPPAT
- Dominique GRAND
- Claude HUMBERT
- Anne-Françoise M'POUNA
- Evelyne MANCRET
- Gérard MANCRET
- Roger MORET
- Djilali NAJMI
- Catherine POUYET

- Marie-Christine SIMIAND
- Michel SOUTIF
- Jacques TOLEDANO
- Mme X, retraitée
- Mme X, UPMF
- M. X, CHU

Animateurs : - Michel BASSAND
- Gian Franco TORRICELLI

Ces interventions extrêmement riches et diversifiées ont fait apparaître des axes de préoccupations, d'actions de volontés et de conduites ou expression de projets.

- 1) Le(s) rayonnement(s) et le(s) positionnement(s) de notre agglomération : en particulier sur les aspects scientifiques et industriels.
- 2) La culture comme moteur, facilitateur de tous les échanges internationaux.
- 3) Le(s) accueil(s) à tous niveaux et dans toutes les situations de séjours.
- 4) Les notions et actions de co-développement, d'innovation solidaire et de lien entre les personnes.
- 5) La métropolisation de notre agglomération et les connections nécessaires à intensifier avec d'autres pôles urbains.

I - Le(s) rayonnement(s) et le(s) positionnement(s) de notre agglomération :

Le débat a mis en lumière le fait que notre agglomération avait une visibilité mondiale incontestée plus particulièrement grâce aux grands instruments de recherche : ESRF (5 000 chercheurs étrangers par an), CEA, ILL, IBS, Universités et aux grandes entreprises mais aussi aux réseaux d'entreprises plus modestes, exemple d'ARETE (Association Réseau Entreprises Technologiques Export) et au secteur médical.

Cette visibilité est aujourd'hui fortement renforcée, tirée par le projet MINATEC (Micro Nano Technologies). Les retombées en sont et en seront multiples notamment sur le plan industriel par exemple avec l'Alliance St Microélectronics, Philips et Motorola. Elle reste cependant toujours à renouveler et à conforter. Comment y parvenir ensemble est une des demandes formulées par les participants au groupe de ce soir.

II – Le(s) culture(s)

La culture à la fois comme intérêt pour la manière de voir le monde des autres, et en tant qu'activités culturelles de haut niveau se déroulant sur notre site contribue fortement à notre visibilité internationale et à enrichir toutes nos formes de coopération.

Des exemples ont été donnés dans les domaines de la musique et des bibliothèques, deux points forts de notre site.

Les bibliothèques pourraient avec leur pendant d'activités autour du numérique et leur mise en avant de personnages emblématiques (Stendhal par exemple) jouer un rôle encore plus important dans la mise en scène d'un site fortement dédié à la recherche et donc à la promotion des savoirs, les milieux économiques sont fortement demandeurs de culture pour les accompagner dans la promotion de notre site.

Les milieux associatifs dans le domaine de la solidarité ont eux aussi conscience du rôle stratégique de la coopération culturelle pour aider au développement (et au co-développement).

III - Le(s) accueil(s)

L'accueil, les accueils de populations étrangères (des restos du cœur bébé au logement des chercheurs de haut niveau) est avec le rayonnement la deuxième préoccupation concrète forte qui se dégage des débats et des questionnaires d'évaluation remplis après la soirée.

Ce domaine couvre un champ très vaste allant de l'offre de logements adaptés jusqu'aux aspects culturels et de découverte réciproque.

Même si de nombreux acteurs travaillent déjà sur ce sujet à l'échelle de la METRO et dans plusieurs autres instances, peut-être serait-il bon de consacrer une ou deux séances de travail pour faire un point sur les réflexions existantes dans ce domaine et examiner comment compléter celles-ci éventuellement.

IV - Les notions de co-développement d'innovation solidaire et de lien entre les personnes

Des projets concrets s'appuyant sur une vision renouvelée du développement : le co-développement nous ont été présentés.

Comment par exemple favoriser un partenariat économique et technologique équitable avec d'autres territoires ?

La notion de co-développement qui peut s'appliquer à tous les secteurs du social à l'économique en passant par le culturel est à creuser, à enrichir et à faire partager par notre groupe de travail car elle peut permettre de donner une cohérence et faciliter les synergies entre les différentes facettes de nos coopérations internationales.

L'idée qui la sous-tend est que la coopération internationale nous apporte et nous enrichit (économiquement, culturellement, humainement..) autant que nous donnons.

Cette notion et cette réalité du co-développement s'articulent avec une volonté d'innovation solidaire pour notre site et de relations d'amitié entre les personnes impliquées dans les coopérations internationales.

V - La métropolisation, les connections entre acteurs et entre pôles urbains

Michel BASSAND et Gian Paolo TORRICELLI, nos observateurs étrangers et animateurs, insistent sur le fait que nous sommes pris dans un changement spatial social et économique, que l'on appelle métropolisation. Ce changement se caractérise par :

- l'étalement urbain : c'est-à-dire par la création d'agglomérations et d'aires urbaines très différentes des villes denses de la société industrielle
- l'acquisition par les agglomérations de centralités mondiales : c'est-à-dire d'un rayonnement mondial à partir de domaines d'excellence (économiques, culturels, scientifiques, touristiques...).

L'agglomération grenobloise a néanmoins la chance d'avoir une taille supérieure aux autres villes intra-alpines.

Mais elle n'est néanmoins pas à elle seule à une échelle européenne.

Nous avons la responsabilité de nous allier, de nous connecter dans un contexte régional européen avec Chambéry, avec Lyon, mais aussi avec l'Italie du Nord, et plus particulièrement Turin et la Suisse Romande, dont plus particulièrement Genève/Lausanne.

Comment ne plus orienter nos systèmes de transports notamment ferroviaires de manière quasi exclusive vers Paris mais aussi vers les villes citées plus haut ? La situation du sillon alpin de Valence à Genève en passant par Grenoble et Chambéry est à ce titre significative des efforts à accomplir.

S'interconnecter est indispensable car on ne peut survivre seul : néanmoins, il faut savoir s'interconnecter sans disparaître c'est à dire en gardant et en renforçant ses spécificités économiques, scientifiques et culturelles en sachant à la fois les actualiser et les mettre en valeur.

En conclusion (provisoire)

Cette soirée a montré de multiples facettes des ouvertures internationales de l'agglomération grenobloise (dont nous nous excusons par avance de ne pas avoir pu transcrire l'intégralité et la diversité).

Il convient de noter l'initiative de 30 associations internationales de l'agglomération « Convergences » qui se regroupent pour mieux faire circuler l'information et de favoriser les synergies entre leurs actions.

Comment mieux travailler ensemble pour les ouvertures internationales de notre agglomération : tel est le challenge commun que nous allons essayer de relever.